

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 16 (1894)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XVI

N° 12

DÉCEMBRE 1894

CAUSERIE

Les nouveaux abonnés peuvent obtenir dès maintenant les treize livraisons de 1894 au prix des années écoulées (Suisse fr. 2.25, Union Postale fr. 2.70).

Ceux de nos abonnés de Suisse qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur abonnement recevront le numéro de janvier 1895 accompagné de notre remboursement (fr. 4.25) et ceux qui ne désirent pas continuer à recevoir le journal nous obligeront en nous prévenant par carte postale.

Les abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir le renouvellement de leur souscription en un mandat postal ou de refuser la livraison de janvier s'ils renoncent à l'abonnement.

Les sociétés qui n'ont pas encore envoyé leurs listes d'abonnements nous obligeraient en le faisant sans retard.

Comme d'habitude, à cette époque de l'année, nous réclamons l'indulgence de nos correspondants, ne pouvant suffire à toutes les demandes de renseignements. Nous remercions les aimables lecteurs qui ont bien voulu nous envoyer leurs vœux de bonne année et souhaitons à tous une bonne santé et une saison plus favorable que la dernière.

LE D^r ADOLPHE DE PLANTA ⁽¹⁾

Les lecteurs de la *Revue*, et particulièrement nos anciens abonnés, nous sauront gré de leur faire faire plus ample connaissance avec l'homme distingué auquel l'apiculture est redevable de tant de savantes recherches en ce qui concerne la chimie et la physiologie de la ruche et dont les travaux ont étendu le cercle de nos connaissances sur un grand nombre de points.

Adolphe de Planta est né à Tamins dans le canton des Grisons

⁽¹⁾ Le cliché du portrait nous a été obligeamment prêté par la direction de la *Schweizerische Bienen-Zeitung*.

le 13 mai 1820; le domaine de Reichenau fait partie de la paroisse. Le château, pittoresquement situé au confluent du Rhin Antérieur et du Rhin Postérieur et dont les jardins, entretenus avec un goût parfait, forment un charmant contraste avec l'aspect assez sévère du pays, appartenait déjà à la famille des Planta en 1568, mais pendant une période il a été en d'autres mains. A la fin du siècle dernier, le philanthrope de Tscharner, de Coire, y avait fondé un pensionnat pour jeunes gens et c'est là que le Duc de Chartres, devenu plus tard Roi des Français sous le nom de Louis-Philippe, s'était réfugié et a rempli pendant neuf mois les fonctions de maître d'école ⁽¹⁾.

C'est à l'institut de Schnepferthal, dirigé par le célèbre Salzmann, que se développa chez le jeune Planta le goût des sciences naturelles. Il suivit l'Ecole Industrielle de Zurich, puis s'étant décidé à se vouer spécialement à la chimie, il alla étudier aux universités de Berlin, de Heidelberg et de Giessen. En 1845, il subissait avec un grand succès les examens pour le grade de Docteur en Philosophie. Il se rendit en France et en Angleterre pour étudier les mœurs et les institutions de ces deux pays, puis, poussé par son goût pour la nature et les aventures de voyage, il visita successivement la Norwège, l'Espagne et le Portugal, puis l'Orient, de l'Egypte à la Syrie.

En 1851 il épousa Mademoiselle Ursine de Muralt, dont il eut deux fils et deux filles.

Pendant une quinzaine d'années, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il dut se rendre en Allemagne pour les études de ses enfants, il s'est livré avec ardeur à ses travaux de chimie dans son petit laboratoire de Reichenau, exerçant surtout ses recherches sur les sources minérales de son canton, qui sont, on le sait, nombreuses.

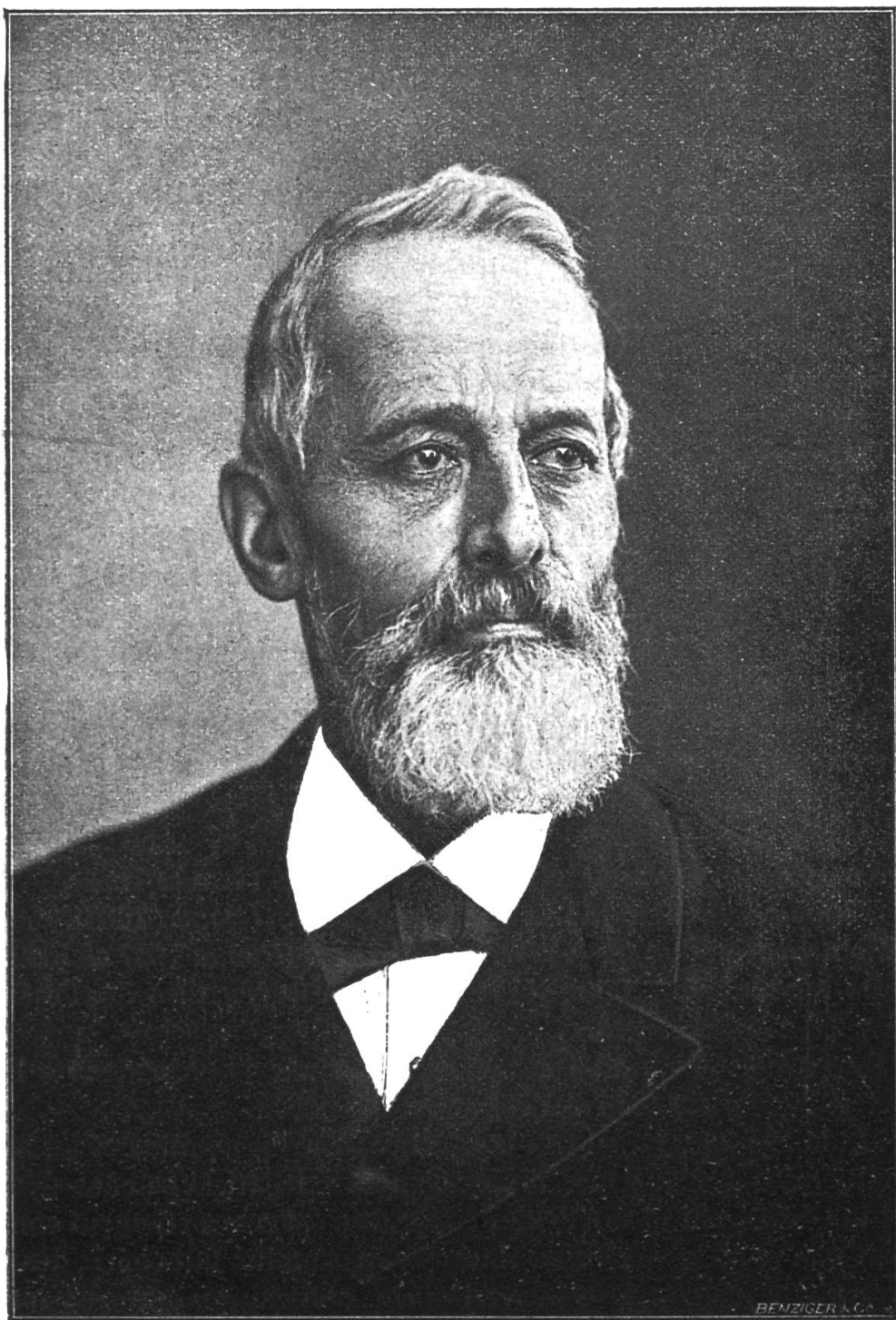
En Allemagne, poussé par le célèbre Liebig et par son ami le professeur Erlenmeyer, il a consacré dix hivers consécutifs à des recherches sur les abeilles et leurs produits et de retour en Suisse il

(1) Voici quelques détails que nous avons recueillis dans le temps de la bouche même de M. de Planta :

En 1793, un soir d'octobre, selon le récit d'un élève du pensionnat, se présentait dans la cour du château un jeune homme d'environ vingt ans, à tournure distinguée, et portant à son bâton un petit paquet. Il se donnait le nom de Chabaut et cherchait à se placer comme maître de mathématiques et de géographie. L'examen qu'on lui fit subir montra qu'il avait reçu une instruction très soignée; il était fort en histoire, en philosophie et en géométrie et possédait en outre de sa langue maternelle l'allemand, l'italien et l'anglais. Il fut engagé et seuls les directeurs du pensionnat surent qu'il était véritablement.

Au printemps de 1794 il apprit que son père, Philippe Egalité, venait d'être guillotiné et en fit une grave maladie. L'horizon politique s'obscurcissait de plus en plus, les armées autrichiennes et françaises dévastèrent le pays et Reichenau en particulier eut beaucoup à souffrir. Il était grand temps pour le pauvre maître d'école de pourvoir à sa sûreté: il s'enfuit par la montagne du Kunkels à Ragatz, puis à Bremgarten, et passa de là en Norwège et plus tard en Amérique.

La chambre occupée par Chabaut à Reichenau était devenue un lieu de pèlerinage pour les membres de la famille d'Orléans, avec lesquels M. de Planta entretenait des relations, ainsi qu'avec le roi, de son vivant. Les touristes qui la visitent y voient, entre autres souvenirs offerts par Louis-Philippe, deux grands portraits de lui, l'un à l'âge de vingt ans, l'autre comme roi des Français, et une médaille représentant la famille royale, don de la reine veuve lors de sa visite à Reichenau.



LE D^r ADOLPHE DE PLANTA

n'a pas cessé jusqu'à aujourd'hui d'explorer ce terrain fécond et intéressant. Voici les titres de ceux de ses travaux qui ont paru dans nos deux journaux d'apiculture ou dont il a été donné des extraits. Quiconque a une idée de ce que sont les analyses chimiques pourra se rendre compte de la somme de travail qu'ils représentent.

Etudes chimiques sur les Abeilles (Erlenmeyer et Planta, I, II, III, IV. Extraits dans la *Schweiz. Bienen-Zeitung* de 1879 et dans notre *Revue* 1883, 1886).

L'Economie de la Ruche (Discours prononcé à Berne en 1875 à la Société Helvétique des Sciences Naturelles).

Le Pollen et le Pain des Abeilles et les Ferments qu'ils contiennent (*Schw. B.-Z.*, 1879).

Comment on peut distinguer le Miel pur du Miel artificiel (*Schw. Wochenschrift für Pharmacie* et *Revue* 1881).

Les Opercules des Cellules à Couvain (*Revue* 1884).

De la présence et du rôle de l'Acide formique dans le Miel (*Revue* 1884 et 1894).

De la Récolte du Pollen par les Abeilles (*Revue* 1884).

A quoi attribuer la Coloration de la Cire des Abeilles? (*Revue* 1885).

Les Détritus recueillis dans les Ruches et la question des Opercules (*Revue* 1885).

Etude sur la composition chimique du Pollen du Noisetier et du Pin sylvestre (*Revue* 1885).

Expériences instituées au moyen du nourrissage artificiel des Abeilles (*Revue* 1886).

Analyse des travaux défensifs des Abeilles (*Revue* 1886).

Composition chimique de quelques Nectars (*Revue* 1886).

Composition de la nourriture des Larves (*Revue* 1887 et 1890).

De la valeur du Sucre de Fruit comme nourriture des Abeilles (*Schw. B.-Z.* 1888 et 1890).

La formation du Miel et l'élimination par les Abeilles de l'eau des Nectars (*Revue* 1886 et 1890).

M. de Planta ne s'est pas borné à étudier les abeilles et les sources minérales des Grisons, il a également enrichi la science dans le domaine de la chimie végétale; mais ce n'est pas seulement comme savant que nous le vénérons. Il ne s'est pas moins fait chérir des apiculteurs par son exquise bienveillance, son empressement à rendre service en toute occasion et à répondre aux demandes de renseignements. Que de questions ne lui avons-nous pas posées depuis seize ans que nous sommes attelé à notre journal, que d'analyses n'a-t-il pas faites pour nous! En 1883, lors de l'Exposition de Zurich, il fallait pour organiser notre Section d'Apiculture un homme dévoué réunissant beaucoup de qualités diverses. Tous les apiculteurs jetèrent

les yeux sur lui, mais en se demandant s'il pourrait accepter ces laborieuses fonctions. Planta, qui sait trouver du temps et des forces pour toute œuvre utile, n'hésita pas à s'y vouer de tout cœur avec son zélé collaborateur, M. U. Kramer, et l'on sait avec quelle entente et quel goût ils s'en sont acquittés : l'exposition d'apiculture eut un succès éclatant.

Heureusement les années ne semblent pas lui peser. Malgré ses 74 ans — qu'on ne lui donnerait jamais, du reste, à le voir — il continue à payer de sa personne au laboratoire, à son cabinet de travail et au sein de nos assemblées. A notre dernière réunion de Zurich, où il s'était rendu de Reichenau et à laquelle sa présence et celle de M. Jeker, un autre pionnier de la première heure, nous avait nous-même attiré, nous l'avons retrouvé aussi actif et aussi aimable que jamais. Puisse-t-il conserver encore longtemps sa verdeur et sa santé pour la joie de ses amis et l'avancement de la science !

Comment empêcher les petites constructions entre le magasin et le corps de ruche.

Une maladie des abeilles mal définie.

Adencul, Chili, 28 octobre 1894.

Je désire vous parler des difficultés très sérieuses que j'éprouve chaque année en enlevant les hausses remplies de miel de dessus les ruches. Ces difficultés proviennent de petites constructions que les abeilles placent dans l'espace (6 à 8 mm.) entre les dessus des cadres de la chambre à couvain et le dessous des cadres de la hausse. Il devient souvent impossible d'enlever une hausse garnie sans avoir auparavant détaché, l'un après l'autre, chaque cadre rempli de miel ; d'où résulte une perte de temps et plus ou moins de gâchis, car ces constructions sont également remplies de miel. Je crois, du reste, ne pas être le seul à me plaindre de cela, mais c'est après tout la seule chose que l'on puisse reprocher à la ruche verticale.

Dans le but d'empêcher ces constructions j'ai essayé de placer les cadres de hausse en travers de ceux de la chambre à couvain ; mais rien n'y fait, pas mieux que de les placer en long et sur la ruelle, entre deux cadres. Comment faire pour y remédier ?

M. Dadant, dans son livre, *L'Abeille et la Ruche*, p. 199, § 345, dit : « La largeur de la barrette supérieure, et, dans le fait, la largeur de toutes les parties du cadre, ne doit pas excéder 22 mm. Si elle était plus grande, elle exciterait les abeilles à construire des attaches d'un cadre à l'autre, ce qu'il faut éviter. »

D'autre part, je vois que dans votre *Conduite du Rucher*, la largeur de ces pièces est portée à 25 mm. pour le cadre Layens et le Dadant-Modifié ; cette dernière mesure serait-elle de quelque influence là-dedans (c'est cette mesure que j'emploie pour mes cadres) ? Je crois qu'il faut rechercher la

cause ailleurs : les hausses de mes ruches mesurant dans œuvre 49×49 cm. doivent, de ce fait, recevoir treize cadres, mais j'ai trouvé plus avantageux d'espacer ceux-ci davantage de centre à centre et d'en mettre seulement onze. Il en résulte une plus grande épaisseur des rayons, qui débordent de chaque côté de la traverse inférieure des cadres, et cela pourrait bien être, pour les abeilles, un encouragement à les faire aboutir à la traverse supérieure des cadres de la chambre à couvain. Serait-ce aussi le fait des deux causes ci-dessus réunies ?

Peut-être empêcherais-je ces constructions en augmentant la largeur de la traverse inférieure des cadres de hausse en proportion de leur éloignement de centre à centre ?

Réponse. — L'inconvénient que signale notre correspondant est inhérent à tous les modèles de ruches à magasin superposé, mais il ne faudrait pas en exagérer l'importance ; il se présente dans les ruches fixes comme dans les ruches à cadres et nous nous souvenons d'avoir eu recours dans le temps à un fin fil de fer pour détacher les capotes de nos paniers. Lorsqu'on prélève une boîte Dadant, il est facile, en la soulevant légèrement par derrière, d'introduire un couteau ou un ciseau pour décoller les cadres adhérents, et si l'on attend quelques minutes avant d'enlever la boîte les abeilles auront fait disparaître le miel répandu ; lorsqu'on emploie le chasse-abelles, elles ont tout le temps de remettre les choses en ordre.

Ces dernières années, depuis que M. Ch. Dadant a fait paraître son Langstroth, les apiculteurs américains se sont occupés dans leurs journaux des moyens d'empêcher ces petites constructions que les abeilles intercalent entre les cadres du nid à couvain et les boîtes de surplus. Le système qui paraît réussir le mieux consiste à donner passablement de largeur et d'épaisseur aux porte-rayons du corps de ruche, tout en maintenant strictement à 6 ou 7 mm. ($\frac{1}{4}$ pouce) l'espace ménagé aux abeilles entre le dessus des dits porte-rayons et le dessous des cadres ou sections du magasin. Voici les mesures adoptées par la grande maison Root (de Medina, Ohio) : les porte-rayons ont $\frac{7}{8}$ pouce d'épaisseur verticale ($22\frac{1}{4}$ mm.) sur $1\frac{1}{16}$ pouce de largeur (27 mm.) et les cadres étant placés à $1\frac{3}{8}$ pouce de centre à centre (35 mm.), la largeur du passage entre les porte-rayons se trouve réduite à $\frac{5}{16}$ pouce, soit 8 mm. La largeur du porte-rayon est généralement considérée comme ayant plus d'importance que son épaisseur pour empêcher les constructions, mais il ne faut pas perdre de vue que le rétrécissement des espaces entre les cadres rend le maniement de ceux-ci moins facile : la place manque pour introduire les doigts.

La grande largeur donnée au porte-rayon ne paraît pas toutefois empêcher complètement les constructions et beaucoup d'apiculteurs américains continuent à faire usage du *honey board*, planche percée de passages et séparant le magasin du corps de ruche. Elle consiste

le plus souvent actuellement en lames de tôle perforée alternant avec des lames de bois dans lesquelles elles sont enchassées de manière à former un tout.

Quelles sont les causes qui peuvent produire la constipation chez les abeilles ? Toutes mes ruchées, sans exception, ont souffert de cette maladie à la fin de septembre dernier ⁽¹⁾. Chaque matin, pendant une dizaine de jours, je trouvais des quantités d'abeilles mortes, gisant sur le devant des ruches, et ayant l'abdomen très gros et rempli de pollen qu'elles n'avaient pas pu évacuer ; puis, pendant toute la journée, des abeilles sortaient des ruches comme pour prendre le vol, puis, tombaient sur le sol en tournoyant pendant quelques instants et finissaient également par succomber. Tous les excréments contenus dans l'abdomen des abeilles mourantes étaient de couleur jaune-brun, accompagnés d'un point brun-noir, et finissaient par devenir presque noirs une heure ou deux après qu'elles avaient succombé.

Pendant tous le temps que dure la maladie, les abeilles sont de très mauvaise humeur.

Pour moi, la cause de cette maladie est encore une énigme.

L'hivernage avait cependant été excellent (je rappelle que nos mois d'hiver sont vos mois d'été), pas d'humidité dans les ruches, les tabliers avaient été nettoyés à temps et les populations réduites au nombre des rayons qu'elles étaient capables d'occuper. De plus, il y avait déjà presque un mois que les abeilles sortaient presque journellement à la récolte du pollen et beaucoup de ruchées possédaient du couvain sur quatre cadres. Un rucher composé de six colonies, distant de chez moi d'un kilomètre et appartenant à la veuve de L^s Senn, a également été atteint de la maladie et pendant le même temps que le mien.

D'après mes observations, cette maladie se reproduit tous les trois ou quatre ans avec la même gravité et à la même époque de l'année, c'est-à-dire pendant la dernière décade de septembre. A part cela chaque année quelques cas sans importance sont également à signaler.

C'est surtout après les printemps hâtifs, lors d'un retour de brouillard et de pluies que la maladie se montre à son plus haut degré. En tous cas une partie des ruchées en sont très affaiblies ; cependant elles se refont toujours aisément pour le moment de la grande récolte qui a lieu ici en février.

(A suivre)

Alfredo DUFÉY.

Réponse. — La maladie dont il est question semble répondre à la description que l'on donne du mal-de-mai, maladie mal définie dont la cause est encore peu connue et pour le traitement de laquelle un apiculteur allemand, M. Hilbert, avait recommandé le sirop à l'acide salicylique.

Il a été souvent question ces dernières années dans les journaux américains d'une maladie mystérieuse qui a quelques traits de ressemblance avec celle dont parle M. Dufey et avec le mal-de-mai, mais qui paraît sévir avec plus d'intensité aux Etats-Unis, principalement

(1) Correspondant à notre mois d'avril. *Réd.*

dans le sud. Le mal atteint les abeilles de tout âge, mais ne semble pas affecter le couvain; il apparaît surtout au printemps, à la fin d'avril et en mai, les malades se traînent hors de la ruche et meurent dans des convulsions. Les Américains l'ont nommé « paralysie des abeilles », mais la description qu'ils en donnent varie un peu selon les correspondants. Voici ce qu'en dit un apiculteur de l'Ohio dans les *Gleanings* de 1892, p. 888 : « Vers le 15 mai j'observai un état de choses extraordinaire à l'entrée des ruches : des milliers d'abeilles se traînaient dehors et après quelques soubresauts tombaient mortes; elles semblaient être à moitié plus grosses que les autres. » Cet apiculteur dit avoir appliqué avec un plein succès le traitement au sel recommandé par d'autres. Il consiste à asperger d'eau fortement salée les rayons et les abeilles, mais beaucoup d'apiculteurs en contestent absolument l'efficacité.

Un apiculteur du Tennessee (*The Bee-Keepers' Review*, septembre 1894) donne la description suivante : « C'est de bonne heure au printemps que la maladie sévit principalement. Un grand nombre d'abeilles, souvent la majorité d'entre elles, sont noires ou plutôt sans poils et luisantes comme si on les avait polies. En même temps elles sont indolentes et comme à moitié paralysées. Celles chez lesquelles la maladie est moins avancée donnent des signes de malaise, elles se grattent fréquemment et tordent leurs ailes et leurs pattes comme si elles avaient des démangeaisons. A mesure que la saison avance, les vieilles abeilles luisantes meurent graduellement, l'élevage du couvain augmente, il naît par milliers de jeunes abeilles plus ou moins malades, mais elles ne le sont pas autant que les vieilles ou du moins ne semblent pas l'être. Plus tard le nombre des jeunes abeilles saines ou comparativement saines augmente considérablement et la direction de la ruche, si je peux employer ce terme, tombe en leur pouvoir. Elles s'aperçoivent vite de l'état défectueux des vieilles abeilles et se mettent à les traîner hors de la ruche. Cela, dans ma localité et pour la généralité des ruches, a lieu en mai et juin. Les abeilles malades sont expulsées graduellement, quelquefois en grande quantité, et cela continue aussi longtemps que d'autres abeilles donnent des signes de maladie. Pendant l'été les abeilles périssent d'usure trop rapidement pour avoir le temps de donner grand signe de maladie, les naissances se succèdent rapidement et à mesure que la saison avance on voit de moins en moins de malades, de sorte qu'à l'arrivée de l'hiver il semble ne plus y en avoir. Alors l'apiculteur inexpérimenté pense que la maladie a fini d'elle-même ou, s'il a traité ses abeilles avec le sel, le soufre (répandu en poudre, *Réd.*) ou autre chose, il s' imagine qu'il a mis la main sur un bon remède et écrit immédiatement à quelque journal apicole. Mais c'est un faux espoir et au printemps suivant il aura autant d'abeilles noires et luisantes qu'auparavant. »

Cette seconde description ne parle pas du gonflement abdominal signalé par le premier correspondant et par M. Dufey et que l'on observe en Europe sur les abeilles atteintes du mal-de-mai.

En Amérique la paralysie des abeilles est attribuée au microbe décrit par Cheshire sous le nom de *Bacillus Gaytoni* et on la tient pour une maladie contagieuse comme la loque. Les abeilles atteintes de ce microbe sont facilement reconnaissables à ce qu'elles perdent leurs poils, et comme elles sont, à un moment donné, pourchassées par les autres abeilles, elles affectent souvent aux abords de l'entrée les allures des pillardes. En Europe, à notre connaissance du moins, le mal prend rarement des proportions graves et finit par disparaître, tandis qu'il en est autrement aux Etats-Unis où les apiculteurs s'occupent actuellement de prendre des mesures pour empêcher qu'il ne se propage par le commerce des reines.

Dans le *Bee-Keepers' Review* de novembre, un apiculteur de la Californie écrit qu'après avoir perdu beaucoup de ruches de la paralysie, il combat maintenant la maladie avec succès grâce à un remède qu'on lui a indiqué et qui aurait été découvert par des savants en Danemark. On fait dissoudre dans un peu d'eau une cuillerée à thé d'acide salicylique et une autre de borax, puis on ajoute une quantité d'eau sucrée suffisante pour faire un *quart* de liquide ($1\frac{1}{8}$ litre environ). On en asperge les abeilles et les rayons, en répétant le traitement chaque jour jusqu'à ce que la mortalité cesse, ce qui a lieu d'ordinaire au bout de trois ou quatre jours. Quelquefois il faut recommencer le traitement quelques semaines plus tard, mais généralement cela n'est pas nécessaire.

Le remède indiqué est en somme le même que celui recommandé dans le temps par M. Hilbert contre le mal-de-mai, car le borax n'est ajouté à l'acide salicylique que pour faciliter la dissolution de celui-ci dans l'eau.

Le mal-de-mai, le bacille qui rend les abeilles glabres et la paralysie sont-ils des maladies distinctes ou seulement trois formes du même mal, les deux premières bénignes, la troisième maligne? L'expérience nous manque pour trancher la question.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE GENÈVE 1896

Programme de l'Apiculture

ART. 57. — Cette Exposition a pour but :

1^o De présenter un tableau aussi complet que possible de l'état actuel de l'apiculture dans notre pays, par un choix des meilleurs modèles de ruches, d'instruments et de machines de fabrication suisse.

2^o De montrer ce qui se fait en matière d'enseignement, de faire con-

naître les travaux et l'activité des sociétés d'apiculture, ainsi que ce qu'il y a de favorable dans les conditions de notre pays pour cette branche de l'économie rurale.

3^o De procurer aux produits de notre apiculture en Suisse et à l'étranger la considération qu'ils méritent.

ART. 58. — Elle comprend :

§ 1. *Colonies vivantes et reines :*

- a) En ruches à rayons mobiles.
- b) En ruches à rayons fixes.
- c) En ruches d'observation, contenant au moins deux rayons visibles des deux côtés.
- d) Reines en boîtes de transport.

Dans l'appréciation des colonies vivantes le jury prendra en considération les points suivants : développement naturel et normal, population et couvain, rayons, siège des provisions, construction de la ruche et aménagement pour le transport.

§ 2. *Habitations :*

a) Ruches à rayons mobiles : habitations isolées ou collectives des meilleurs systèmes adoptés en Suisse, soit pour la production du miel, soit pour l'élevage.

- b) Ruches à rayons fixes et ruches mixtes.
- c) Ruches d'observation.

§ 3. *Outillage, instruments, machines de fabrication suisse :*

- a) Outillage du fabricant de ruches.
- b) Enfumoirs et protection contre les piqures.
- c) Machines ou appareils à extraire ou à purifier le miel.
- d) Appareils à extraire et à purifier la cire.
- e) Machines et appareils à gaufrer la cire.
- f) Outillage pour la visite des ruches, la récolte et le logement du miel.

§ 4. *Feuilles gaufrées en cire pure d'abeilles.*

§ 5. *Musée d'apiculture :*

Préparations anatomiques ; figures ; spécimens des différentes races ; métamorphoses des abeilles ; structure normale et anomalies ; ennemis des abeilles ; herbiers ; représentation et graines de plantes mellifères, plans de ruchers, etc.

§ 6. *Enseignement de l'apiculture :*

Traités, journaux, cours et conférences, notices diverses.

§ 7. *Travaux scientifiques :*

Analyses chimiques du miel et de la cire ; étude des influences atmosphériques sur la récolte du miel ; rôle des abeilles dans la fécondation des végétaux, etc.

§ 8. *Miels des années écoulées :*

Collections en flacons uniformes de miels suisses, classés par années, saisons, régions, altitudes, ou fleurs dominantes.

§ 9. *Miels de l'année :*

- a) Miels blancs extraits ou coulés.

- b) Miels foncés extraits ou coulés.
- c) Miels en sections.
- d) Miels en capotes, cloches de verre ou boîtes.

Les lots de miel extrait ou coulé devront se composer, pour chaque exposant, de flacons uniformes (de 500 à 1000 gr.) au nombre de 12 au moins.

Les lots de miel en section se composeront d'au moins 12 sections uniformes (de 5 à 600 gr. environ).

§ 10. *Cires suisses épurées.*

§ 11. *Utilisation des produits des abeilles :*

- a) Hydromels.
- b) Eaux-de-vie de miel.
- c) Liqueurs, gâteaux, bonbons, remèdes au miel.
- d) Emplois divers de la cire.
- e) Vernis et mastics à la propolis.

Les miels artificiels et les produits imitant le miel ne peuvent être exposés au groupe 39.

ART. 59. — Les colonies vivantes et les miels de l'année désignés aux §§ 1 et 9 ne figureront à l'Exposition que temporairement, à une époque et dans des conditions qui feront l'objet d'un règlement spécial.

ART. 60. — Les expositions collectives de sociétés ou sections de sociétés formeront un concours spécial et distinct.

ART. 61. — Il sera également ouvert un concours entre les exposants particuliers qui présenteront la collection d'un matériel d'exploitation d'un rucher, composée d'un spécimen de ruche et de l'outillage désigné au § 3 sous les lettres *b*, *c*, *d* et *f*. Le jury tiendra compte dans son classement, non du nombre des articles, mais de leur valeur pratique ou du degré d'intérêt qu'ils peuvent présenter.

ART. 62. — Les exposants particuliers ne concourront que pour les objets exposés sous leur propre nom et non compris dans les collections de sociétés.

Un exposant primé pour sa collection pourra recevoir d'autres primes pour objets faisant partie de sa collection.

ART. 63. — Les exposants qui fabriquent pour la vente devront indiquer les prix auxquels ils s'engagent à livrer des articles semblables à ceux qu'ils auront exposés.

ART. 64. — Les cadres des ruches de production devront être de la mesure exacte des modèles actuellement reconnus les meilleurs par les sociétés suisses d'apiculture. Il ne sera laissé de latitude sur ce point que pour les ruches établies sur un principe entièrement nouveau.

ART. 65. — Ne seront admis à concourir que les miels obtenus par les exposants eux-mêmes dans les ruchers qu'ils dirigent.

ART. 66. — Les exposants sont invités à joindre aux objets des désignations et explications destinées à en faire comprendre le but ou le fonctionnement. Les produits devront être munis d'étiquettes.

ART. 67. — Il pourra être accordé plusieurs prix de la même classe dans le même concours.

ART. 68. — Une somme de 3000 fr., ainsi que des médailles, diplômes et mentions honorables, sont mis à la disposition du jury pour les récompenses à accorder dans cette section.

ART. 69. — Les récompenses seront classées de la manière suivante :

§ 1. *Colonies vivantes et reines :*

En ruches mobiles.		En ruches fixes.	
1 ^{re} classe	Fr. 50.—	1 ^{re} classe	Fr. 20.—
2 ^{me} »	» 40.—	2 ^{me} »	» 10.—
3 ^{me} »	» 30.—		
En ruches d'observation.		Reines en boîtes.	
1 ^{re} classe	Fr. 50.—	1 ^{re} classe	Fr. 15.—
2 ^{me} »	» 35.—	2 ^{me} »	» 10.—

§ 2. *Habitations :*

Ruches mobiles.		Ruches fixes et mixtes.	
1 ^{re} classe	Fr. 30.—	1 ^{re} classe	Fr. 15.—
2 ^{me} »	» 20.—	2 ^{me} »	» 10.—
3 ^{me} »	» 10.—		
Ruches d'observation.			
1 ^{re} classe		Fr. 20.—	
2 ^{me} »		» 10.—	

§ 3. *Outils, instruments, machines :*

Extracteurs à miel.		Machines et appareils divers.	
1 ^{re} classe	Fr. 40.—	1 ^{re} classe	Fr. 25.—
2 ^{me} »	» 30.—	2 ^{me} »	» 15.—
3 ^{me} »	» 20.—	3 ^{me} »	» 10.—
Petit outillage et ustensiles.			
1 ^{re} classe		Fr. 20.—	
2 ^{me} »		» 15.—	
3 ^{me} »		» 10.—	

§ 4. *Feuilles gaufrées :*

1 ^{re} classe	Fr. 30.—
2 ^{me} »	» 20.—
3 ^{me} »	» 10.—

§ 5. *Musée d'apiculture :*

1 ^{re} classe	Fr. 30.—	} ou médailles.
2 ^{me} »	» 20.—	
3 ^{me} »	» 10.—	

§ 6. *Enseignement de l'apiculture :*

1 ^{re} classe	} médailles
2 ^{me} »	
	} ou diplômes d'honneur.

§ 7. *Travaux scientifiques :*

1 ^{re} classe	} médailles
2 ^{me} »	
	} ou diplômes d'honneur.

§ 8. *Miels des années écoulées :*

1 ^{re} classe	Fr. 30.—
2 ^{me} »	» 20.—
3 ^{me} »	» 10.—

§ 9. *Miels de l'année :*

Miels en flacons.		Miels en sections.	
1 ^{re} classe	Fr. 25.—	1 ^{re} classe	Fr. 30.—
2 ^{me} »	» 15.—	2 ^{me} »	» 20.—
3 ^{me} »	» 10.—	3 ^{me} »	» 10.—
Miels en capotes, etc.			
1 ^{re} classe	Fr. 20.—		
2 ^{me} »	» 15.—		
3 ^{me} »	» 10.—		

§ 10. *Cires épurées :*

1 ^{re} classe	Fr. 25.—
2 ^{me} »	» 15.—
3 ^{me} »	» 10.—

§ 11. *Utilisation des produits des abeilles :*

Hydromels.		Eaux-de-vie.	
1 ^{re} classe	Fr. 30.—	1 ^{re} classe	Fr. 20.—
2 ^{me} »	» 20.—	2 ^{me} »	» 15.—
3 ^{me} »	» 10.—	3 ^{me} »	» 10.—
Liqueurs, bonbons, etc.		Vernis et mastics.	
1 ^{re} classe	Fr. 20.—	1 ^{re} classe	Fr. 20.—
2 ^{me} »	» 15.—	2 ^{me} »	» 10.—
3 ^{me} »	» 10.—		

12. *Expositions collectives de sociétés ou de leurs sections :*

1 ^{re} classe	Fr. 120.—	} et médailles.
2 ^{me} »	» 100.—	
3 ^{me} »	» 70.—	

§ 13. *Collections particulières de matériel de rucher :*

1 ^{re} classe	Fr. 50.—	} et médailles.
2 ^{me} »	» 35.—	
3 ^{me} »	» 25.—	

CAPTURE DE COLONIES LOGÉES DANS DES TRONCS D'ARBRES CREUX

Je vous ai écrit dernièrement pour vous demander conseil au sujet de la capture de colonies d'abeilles sauvages. Vous avez répondu à ma lettre avec le plus aimable empressement en m'adressant deux numéros de votre *Revue*, qui traitaient ce sujet, mais très sommairement. Je n'aurais pas tant tardé à vous remercier de tout cela, si je n'avais attendu le résultat de mon entreprise. J'ai pensé que peut-être cette expérience, que je viens de tenter, pourrait vous amuser ou intéresser quelqu'un de vos lecteurs. Veuillez m'excuser si je me trompe et pardonner à un novice déjà bien épris de l'art auquel vous l'avez initié.

Il s'agissait donc de deux colonies, mais je ne parlerai que de la première. Je considère que la seconde, à cause de la grosseur de l'arbre qu'elle

occupe, ne pourra être prise qu'au printemps par tapotement, et je réserve cette expérience pour le mois de mars ou d'avril prochain.

Vers la fin de novembre dernier, je découvris dans une de mes propriétés, située à une vingtaine de kilomètres, une colonie logée presque au sommet d'un chêne. Les abeilles sortaient par un trou de pic et du côté opposé le bois vermoulu tombait en morceaux, ce qui me permit de voir l'extrémité inférieure des gâteaux qui pendaient, mais non de juger des provisions, ni de savoir si je me trouvais en présence d'une vieille souche ou d'un essaim de l'année.

Je rentrai fort décidé à capturer ces pauvres abeilles, très probablement destinées à périr pendant l'hiver de froid, de misère ou étouffées par le premier vandale qui les eût découvertes. Toutes ces considérations, renforcées par l'autorité de vos conseils, me décidèrent à agir.

Je partis donc de grand matin, le 7 décembre courant, avec un froid très vif. J'emmenai avec moi un ouvrier bûcheron et un apiculteur de mes amis qui est déjà plus expert que moi-même. Nous nous étions munis de scies, haches, tarières, enfumoir, cordes et palan. A notre arrivée le fermier m'annonça qu'il avait découvert, logées sur différents arbres de la propriété, trois autres colonies. Il n'y avait donc pas de temps à perdre si nous voulions dans la journée nous emparer de toutes les quatre.

Nous avons attaqué la première après avoir bouché toutes les issues avec des morceaux de toile cloués à l'écorce. Pour nous assurer de l'importance de l'excavation et surtout de l'espace exact occupé par la ruche, nous avons sondé l'arbre en différents points avec la tarière. Une fois édifiés nous avons coupé la tête de l'arbre et, après, fait une seconde section au dessous de l'espace occupé; ce tronçon, bien attaché, a été descendu au moyen du palan que nous avons fixé aux branches voisines plus élevées. Pendant la descente, les abeilles, dérangées par tout ce bruit insolite, sont sorties, mais en très petit nombre; nous en avons très peu perdu, cependant, car la plupart sont rentrées.

Lorsque notre ruche a été à terre, nous nous sommes aperçus qu'elle était à moitié pleine de bois mort ou terre pourrie, dont nous l'avons débarrassée; toutes les ouvertures ont été bouchées avec de la toile.

C'est ainsi ou à peu près de la même façon que nous avons amené à terre trois colonies bien vivantes et en parfait état. Car malgré les chocs et les coups de hache répétés aucun gâteau n'avait été déplacé. Enfin la nuit venait et nous allions prendre notre quatrième colonie; on nous en évita la peine, la place était occupée par des paysans du voisinage qui, après avoir tué les abeilles, emportaient tout le miel.

Dès le lendemain je songeai à faire le transvasement, mais je n'avais pas de ruche pour loger mes nouvelles pensionnaires, il fallut donc attendre. Hier seulement j'ai pu faire cette opération. Une de mes colonies était morte de famine, je l'ai trouvée absolument sans ressources; les deux autres étaient au contraire fort vivaces et nous avons procédé pour leur changement comme vous l'indiquez à la page 53 de votre *Conduite du Rucher*. J'ai pu trouver la reine de chaque famille, et toute l'opération s'est fort bien faite, sans piqûres et sans trop de peine. J'ai pourvu chaque ruche de sucre en pâte que je renouvellerai dans quelques jours.

J'espère maintenant que grâce à ces soins les deux familles pourront attendre le retour du soleil et des fleurs et n'auront pas le sort malheureux de leurs voisines.

Veuillez, etc.

Aveyron, 20 décembre.

Casimir SERPANTIE.

EXPOSITION CANTONALE D'YVERDON

Liste officielle des récompenses, Section Apiculture

Diplôme avec médaille de vermeil

Section d'Apiculture de La Côte-Aubonne, Produits de l'apiculture

Diplômes avec médailles d'argent

Section d'Apiculture de Lausanne, Produits de l'apiculture

»	de Nyon	»
»	de Cossonay	»
»	de l'Orbe	»
»	de Grandson-Concise	»
»	d'Yverdon	»

Dulux, F., Panex, sur Ollon, Quatre ruches et une caisse

Gaille, Armand, à Concise, Miel, cire, intérieur et habitants d'une ruche

Etablissement Apicole de La Croix, Orbe, Produits divers de l'apiculture

Noverraz, Louis, à Puidoux, Ruche Dadant, produits apicoles

Diplômes avec médailles de bronze

Section d'Apiculture du Jorat, Produits de l'apiculture

»	de la Broye	»
---	-------------	---

Barraud, Marc, à Moudon, Extracteur et bidons à miel

Loup, Adrien, à Montmagny, Extracteur, ruches et instruments d'apiculture

Jordan, Ami, à Mézières, Miel

Chaillet, Ernest, à Yverdon, Extracteur à miel

Morizetti, Angelo, à Grandson »

Piguet, L., à Chavannes-sur-Moudon, Produits de l'apiculture

Mottaz, D., à Bressonnaz, Extracteur à miel

Diplômes

Marrel, Louis, à La Mauguettaz,	Miel
---------------------------------	------

Bettex, H., à Combremont-le-Petit	»
-----------------------------------	---

Subilia, Henri, à Provence	»
----------------------------	---

Pouly, Albert, à Carrouge	»
---------------------------	---

Saugy, Aimé, à Chavannes-le-Chêne	»
-----------------------------------	---

Mottaz, L., à Bressonnaz	»
--------------------------	---

Gilland, L., à Treytorrens,	Ruche double
-----------------------------	--------------

Serex, C., à Ecoteaux,	Produits de l'apiculture
------------------------	--------------------------

Dumoulin, François, à Lausanne,	Liqueurs de miel
---------------------------------	------------------

Cornut frères, Villarzel,	Ruche
---------------------------	-------

CORRESPONDANCE

M. à Arras. — Je vous serai très reconnaissant de nous apprendre comment M. Knill, votre correspondant de l'Ermitage (Algérie), trouvant la tôle perforée trop compliquée (*Revue* n° 8, p. 192), peut, en la supprimant, empêcher la ponte de se produire dans les hausses.

Réponse de M. J. Knill. — Jusqu'à ce jour je ne me suis jamais préoccupé d'empêcher de quelque manière que ce soit la mère de monter dans les boîtes de surplus. Les cadres de mes boîtes sont placés en travers de ceux de la chambre à couvain, qui contient 12 cadres modèle Langstroth (longueur 435 mm., hauteur 24); les boîtes ont 435×135.

Nos mères n'arrivent guère à remplir cet espace, je leur reproche de n'être pas prolifiques et je compte bien essayer comparativement l'abeille italienne le printemps prochain.

Le mode de placer les cadres des boîtes en travers de ceux du bas est on ne peut plus pratique, car il est très facile de les décoller; je suis même porté à croire que cette disposition des cadres n'est pas sans exercer d'influence et qu'elle suffira souvent, tant qu'il y aura des cellules vides dans le bas, à empêcher la mère de monter.

A l'état de nature, on ne trouve jamais les rayons du haut placés d'équerre sur ceux du bas avec une solution de continuité, mais bien des rayons d'une seule pièce. Je crois donc que cette disposition est éminemment favorable au but que l'on se propose: empêcher la mère de monter dans les hausses, toujours, bien entendu, sous réserve de place disponible dans la chambre à couvain. L'Ermitage, 6 décembre 1894.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Alfredo Dufey, Chili, 22 septembre. — Mes abeilles sont en bon état et ont admirablement bien hiverné; les ruches sont fortes, plusieurs possèdent du couvain sur quatre cadres ainsi que beaucoup de jeunes abeilles.

Le prix du miel des fixistes se cote à 13 piastres les 46 kil., celui de la cire est actuellement à 105 piastres les 46 kil., et la demande en cire est considérable.

G. de Sinety, Esparron (Var), 28 septembre. — On a souvent dit que les abeilles ne font pas de mal aux raisins dans les vignes et que c'est à tort qu'on les voit de mauvais œil dans les grands pays vignobles. Cela est vrai en général et du moment qu'elles n'attaquent pas le raisin directement lorsqu'il est intact elles ne font qu'augmenter les dégâts causés par les guêpes, car une fois le raisin attaqué par ces dernières elles se mettent très bien de la partie et contribuent à épuiser le jus du raisin attaqué.

Mais il y a d'autres cas où les abeilles seules peuvent être très nuisibles pour les récoltes. Voici, par exemple, ce qui m'arrive en ce moment: les raisins s'étant gonflés cette année tout d'un coup, à la suite de pluies succédant à une sécheresse prolongée, la variété dite linceau (?) a ses grains presque tous fendus et les abeilles sont en train de mettre ma récolte à sac sur ce cépage.

Je n'avais jamais observé de pareils dégâts causés par les abeilles et je comprends que dans certains vignobles à vins fins, comme dans le pays de Sauterne, où on laisse le raisin se moisir sur la souche et probablement se fendre aussi, les abeilles puissent causer de vrais dégâts, tandis que le fait est rare dans nos vignobles méridionaux.

F. de Lalieux de la Rocq, Feluy (Belgique), 11 octobre. — J'ai bien regretté de ne pouvoir vous rencontrer à l'Exposition Apicole d'Anvers que le Gouvernement m'avait chargé d'organiser. Elle a été splendide; malheureusement votre pays a peu donné. M. von Siebenthal, membre du jury, est venu le représenter.

La récolte du miel est ici des plus malheureuses et en tous points semblable à celle de 1888. Sur cinquante colonies, deux seulement avaient leurs provisions d'hiver. Pendant le mois d'août les colonies ont diminué de 8 à 10 kil.!! On se souviendra ici de 1894.

Farron, Tavannes (Jura-Bernois), 18 octobre. — Chez nous, l'année a été bien médiocre: beaucoup d'essaims, peu de miel, mais du bon, tel est le bilan de l'année. Le journal nous apprend, du reste, qu'il en est partout ainsi. Soyez assuré que le zèle n'est point en baisse chez les apiculteurs du Jura. Nous espérons le prouver.

Guissard (Meurthe-et-Moselle), 19 octobre. — Il y a plus de vingt ans que nous n'avons eu ici une si mauvaise année apicole, parce que le beau temps n'a jamais coïncidé avec la période de miellée pour notre région, qui commence ordinairement vers le 15 mai pour se terminer au commencement de juillet. L'année dernière, je récoltai 4050 kil. de miel de 40 colonies, tandis que cette année, avec la même quantité de ruches, j'éprouve un déficit sur la quantité de nourriture exigée, rien que pour l'hivernage, de 232 kil.

J. Dennler, Enzheim (Alsace), 22 octobre. — Chez nous, mauvaise année de miel, comme presque partout.

Boudot, Brégille-Besançon (Doubs), 25 octobre. — L'année a été décidément très mauvaise. Les ruches dans lesquelles on avait fait une petite récolte ont dû recevoir des vivres pour l'hiver.

Plusieurs colonies sont devenues orphelines, et des essaims ont détruit leur reine. D'autres ont péri en plein mois de juillet, faute de vivres. Je suis persuadé que depuis fin mai, dans notre région, les colonies ont consommé plutôt qu'accumulé.

Il y a eu au Concours de Pontarlier une exposition où l'apiculture était représentée par 14 concurrents et où j'ai obtenu un 1^{er} prix, médaille d'argent.

Albin Droux, Chapois (Jura), 30 octobre. — Dans nos contrées, l'année a été encore bien passable, et si les essaims venus dans le mois de mai n'avaient pas tous réessaimé, chose que je n'ai jamais vue depuis 48 ans que je m'occupe d'apiculture, l'année aurait été plus que passable comme quantité et qualité. Nous n'avons récolté cette année que du beau miel blanc. Le miel brun provenant de la transsudation des feuilles de sapin et autres arbustes a fait complètement défaut cette année.

Jules Daloz (Jura), 4 novembre. — Malgré le grand essaimage de cette année, j'ai fait une assez belle récolte. De cinq ruches Dadant-Modifiées que j'avais au printemps, j'ai prélevé 110 kil. de miel extrait, et maintenant j'ai huit colonies avec des provisions suffisantes pour passer l'hiver. La saison n'a cependant pas été très favorable ici ; les apiculteurs fixistes ont déjà plusieurs colonies mortes de faim.

L. Crocheton (Indre-et-Loire), 17 novembre. — L'année a été très mauvaise. Je ne compte que 17 journées favorables à partir du 18 mai et encore les journées ne coïncidaient pas avec la floraison des sainfoins deuxième coupe et autres fleurs mellifères.

Je n'ai récolté que 62 kil. de miel et j'ai dû distribuer 300 kil. de sirop à mes 26 colonies, comme provisions d'hiver. J'ai recueilli un essaim de 7 kil. 200, il était monstrueux, il n'a pas pu tenir dans une ruche vulgaire de 0^m50 × 0^m60 et j'en ai fait cinq colonies en ruchettes ; évidemment il y en avait plusieurs réunis ensemble.

Un fait qui a attiré ma curiosité, c'est d'assister à la sortie d'une reine vierge pour son vol de noce ; elle est rentrée et sortie trois fois sous mes yeux et enfin s'élança dans les airs. Elle fut exactement douze minutes dans son vol de fécondation. J'ai bien essayé de la suivre, mais au bout de quelques mètres, je pensai que c'était peine perdue et me contentai de revenir à la ruchette et de constater le temps qu'elle serait absente. Elle est bien rentrée, comme le dit le livre de M. Ch. Dadant, avec les signes de la fécondation.

Brachet, Bonifacio (Corse), 17 novembre. — Je suis aujourd'hui à la tête d'un rucher important, composé de plus de deux cents ruches Dadant-Modifiées en pleine activité. En ce moment, mes abeilles font merveille sur les fleurs de l'arbousier. Après le rude été que nous venons de traverser, il n'est pas encore tombé une goutte d'eau et les rivières sont toujours à sec. J'espère une abondante récolte au mois d'avril prochain ; à partir de ce moment jusqu'à fin mai les fleurs se succèdent sans interruption.

P. Grosson, près Marseille, 19 novembre. — Au moment où j'écris ces lignes, il fait un temps splendide et mes abeilles sont aux champs comme au printemps ; elles rentrent avec leurs pelotes aux pattes comme au mois de mai.

Mary, (Pas de Calais), 20 novembre. — L'année apicole a été désastreuse à Arras, les pluies persistantes ont empêché toute récolte de miel. J'ai dû approvisionner pour l'hiver mes 8 ruches qui n'avaient absolument rien.

Alex. Conus, Semsales (Fribourg), 21 novembre. — L'année 1894 a donné ici, comme ailleurs, une quantité fabuleuse d'essaims et peu de miel. Nous avons dû nourrir copieusement, mais nos colonies sont en bon état.

Abeilles à vendre

avec le 17 % de rabais sur l'année dernière

Ruches mères en paille munies d'une jeune mère de l'année, avec provisions de miel pour atteindre la bonne saison. Ces ruches peuvent donner deux ou trois essaims et beaucoup de miel si l'année est favorable, depuis fr. 15.— et au-dessus.

Essaims de	4 kil.	1 1/2 kil.	2 kil.	2 1/2 kil.	3 kil.
Du 1er au 15 mai . . .	fr. 15.—	fr. 18.—	fr. 21.—	fr. 24.—	fr. 27.—
» 15 mai au 1er juin .	13.—	16.—	19.—	22.—	25.—
» 1er au 15 juin . . .	11.—	14.—	17.—	20.—	23.—
» 15 juin au 1er juillet	9.—	12.—	15.—	18.—	21.—
» 1er au 15 juillet. . .	8.—	11.—	14.—	17.—	20.—
» 15 juillet au 1er août	8.—	11.—	14.—	17.—	20.—

Les essaims sont rendus franco à la gare du destinataire, mais avec réserve de renvoyer les caisses à essaims par colis postal ou autrement. Pour les ruches mères, le port est à la charge de l'acheteur. Transport garanti.

S'adresser à M. **Albin DROUX**, apiculteur, à Chapois (Jura, France), possesseur de quatre-cents ruches d'abeilles.

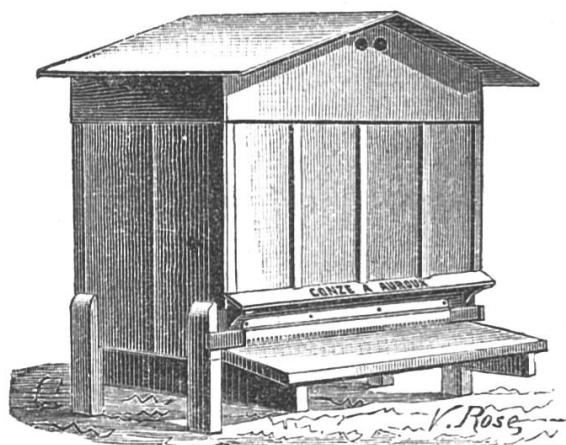
Louis DÉLAY, à BELLEVUE, Genève

FABRIQUE DE RUCHES. INSTALLATION COMPLÈTE DE RUCHERS

Ruches économiques Layens, fr. 15; Dadant modifiées, fr. 14.

Caisses d'emballage pour horlogers.

Envoi du catalogue sur demande. — Voir l'annonce de janvier-février.



Ruches

ET

ARTICLES D'APICULTURE

Fabrication soignée

7 premiers prix aux expositions, médailles or, argent et vermeil.

Ruches Layens, Dadant-Blatt, Langstroth, Cowan, etc.

Casiers, sections, extracteurs, nourrisseurs, enfumoirs etc., etc.

Le catalogue général illustré, 32 pages, est adressé franco.

C. CONZE, à Auroux, par Langogne (Lozère)

JACOB HESS, Menuisier, **GRANDCHAMP** (Areuse, Neuchâtel)

1er prix au Concours agricole de Boudry, 1885, et au Concours cantonal de Colombier, 1892, 1er prix et médaille à la Ve Exposition suisse à Neuchâtel, 1897

Fabrication de ruches Dadant, Dadant modifiées (D-Blatt) à 12 cadres, **Dadant-Langel** à 12 cadres et **Layens** sur commande. Le tout solidement bâti et couvert en zinc, avec peinture grise.

Ruchettes à 6 cadres, **cadres, nattes, équerres, agrafes,**

Sections, pour cadres Dadant et Blatt, etc., à 4 fr. le cent.

Chasse-abeilles Porter, avec planche et appareil, fr. 2.—

PRIX MODIQUES. — DEMANDER LE PRIX-COURANT

PRIX-COURANT POUR 1894